

Élaborer un cahier des charges (termes de référence) en ciblant les priorités retenues (réunion ARS du 24 juin 10)

Mission d'appui au projet du pôle de santé pluridisciplinaire et multi site sur le secteur de SEZANNE

Le cahier des charges indique les questions auxquelles devra répondre la mission d'experts. Il convient de prendre en compte les questions relatives à

1. la raison d'être du projet,
2. aux bénéficiaires du projet,
3. à la contribution spécifique du projet,
4. à la relation du projet aux acteurs concernés,
5. à la faisabilité du projet
6. à la budgétisation du projet.

Les objectifs et modalités de réalisation de la mission doivent être précisés.

Contexte à rappeler :

- Mission ICONE (décembre 2009) à partir de quelle demande? Partenaire financier?
- depuis ce moment, prise en compte et mis en œuvre des recommandations?
- Echancier proposé?
- Entretien Dr Guiot / DG ARS (24 juin 2010), priorité : voir CR et recommandations en fin de document.
- Ou en est-on aujourd'hui?
- Problèmes et contraintes aujourd'hui?

Contenu de la mission

Raison d'être du projet et intervention de la mission

- À la résolution de quels problèmes va contribuer votre projet?
- En quoi consistent aujourd'hui les problèmes?
- Quelle est la dimension, l'ampleur de ces problèmes? ont-ils pris de l'ampleur depuis la réunion Dr Guiot / DG ARS du 24 juin 10
- Que se passera-t-il à l'avenir si rien n'est entrepris pour le résoudre?
- Pourquoi et comment ce type de problème a-t-il été retenu?
- Les acteurs affectés par les effets du problème le considèrent-ils comme prioritaire?
- Finalités et but du projet?
- Résultats attendus du projet
- Problème(s) à résoudre, ampleur du ou des problèmes à résoudre avec l'appui de la mission?
- En quoi la mission va-t-elle contribuer à résoudre le(s) problème(s) ou à améliorer la situation actuelle?
- Expertise attendue à préciser. Objectifs à préciser.
- Compétence mobilisables (binôme experts), profil des experts attendus (senior/senior, senior/junior)?
- Modalités de travail à préciser. Comment? Accompagnement pédago de l'équipe projet, prise en compte de la Délégation territoriale départementale 51, étapes de partage d'information. Dynamique de mise en œuvre de l'accompagnement à définir? Avec quelles personnes ressources?

Bénéficiaires du projet

- Qui sont-ils?
- À quelle échéance peut-on espérer l'impact de votre projet?

Relation du projet aux acteurs concernés

- Quels acteurs sont engagés dans la réalisation de votre projet?
 - à l'interne
 - à l'externe
- Quels intérêts et avantages ont-ils à ce que le projet réussisse?
- Quelle est la contribution attendue de chaque catégorie d'acteur Les acteurs engagés et prévus dans la réalisation du projet ont-ils le pouvoir et la capacité nécessaire à la mise en œuvre de leur contribution?
- Dispositif du pilotage du projet? Cohérence?

Perspectives

- Comment le projet peut-il s'articuler avec les orientations actuelles de l'ARS Champagne-Ardenne?
- Prise en compte du futur SROS ambulatoire?

Modalités de réalisation

Préciser :

- la durée de la mission,
- la composition de l'équipe chargée de la réaliser,
- Les principales sources d'information (rapports), et interlocuteurs à rencontrer (DTD 51, Dir DOS/ARS, Unité fonctionnelle 1er recours, Préfecture, Conseil général, Conseil de région),
- Budget mis à disposition de la mission,
- Type de rapport à produire,
- Modalité de restitution à proposer, avec quel appui logistique,
- Modalité de prise en compte des amendements proposés au moment de la restitution,
- Modalité de collaboration du partenaire institutionnel (ARS) à la co-gestion de la mission,
- La liste des principaux documents que la mission devra consulter.